

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04535

Numéro SIREN : 538 780 420

Nom ou dénomination : A.S.T

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/026660

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980	902 269	1 712	5 879	4 167	70.88
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 701	60 931	3 770	6 029	2 259	37.47
	Autres immobilisations corporelles	306 590	290 326	16 265	23 295	7 030	30.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 041		12 041	12 041		
	Autres immobilisations financières	16 031		16 031	16 031		
	Total II	1 303 344	1 253 525	49 819	63 275	13 456	21.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 073 224		2 073 224	1 023 555	1 049 669	102.55
	Autres créances	2 005 357	19 240	1 986 117	3 469 120	1 483 003	42.75
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	654 409		654 409	856 493	202 084	23.59
	Total III	4 732 989	19 240	4 713 749	5 349 167	635 418	11.88
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 036 334	1 272 765	4 763 569	5 412 442	648 874	11.99

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 041

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380	213 380		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2	2		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 338	21 338		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 406	1 406		
	Report à nouveau	184 794	206 456	21 661	10.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	344 445	21 661	322 783	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	395 776	51 331	344 445	671.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	38 787	22 268	16 519	74.18
	Provisions pour charges	204 098	183 064	21 034	11.49
	Total III	242 885	205 332	37 553	18.29
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	5 521	469	5 053	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 999 335	2 469 525	470 190	19.04
	Dettes fiscales et sociales	1 859 677	1 677 507	182 170	10.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	260 374	1 008 278	747 905	74.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 124 908	5 155 779	1 030 872	19.99
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 763 569	5 412 442	648 874	11.99
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 124 908	5 155 779		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 862 329		5 862 329	4 485 545		1 376 784	30.69
Chiffre d'affaires NET	5 862 329		5 862 329	4 485 545		1 376 784	30.69
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 521	33 617		77 904	231.74
Autres produits			8	4 504		4 496	99.81
Total des Produits d'exploitation (I)			5 973 858	4 523 667		1 450 192	32.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 092 932	2 526 064		566 868	22.44
Impôts, taxes et versements assimilés			95 650	97 192		1 542	1.59
Salaires et traitements			1 475 219	1 426 740		48 479	3.40
Charges sociales			729 074	469 248		259 826	55.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 456	18 994		5 538	29.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			14 674			14 674	
Autres charges			2 846	840		2 006	238.73
Total des Charges d'exploitation (II)			5 423 851	4 539 078		884 773	19.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			550 008	15 411		565 419	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			36		36	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			36		36	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 482		5 004		8 478	169.41
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 482		5 004		8 478	169.41
2. Résultat financier (V-VI)	13 482		4 968		8 514	171.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	536 525		20 379		556 905	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			47 182		47 182	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 500				18 500	
Total VII	18 500		47 182		28 682	60.79
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161 841		1 373		160 468	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60 619		3 768		56 851	NS
Total VIII	222 460		5 141		217 319	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	203 960		42 041		246 001	585.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 880				11 880	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 992 358		4 570 885		1 421 474	31.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 647 913		4 549 223		1 098 690	24.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	344 445		21 661		322 783	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 733

4 065

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 768	5 019			8 787
Pensions et obligations similaires	183 064	21 034			204 098
Autres provisions pour risques et charges	18 500	30 000	18 500		30 000
TOTAL	205 332	56 053	18 500		242 885

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		19 240			19 240
TOTAL		19 240			19 240
TOTAL GENERAL	205 332	75 293	18 500		262 125
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		14 674	18 500		
		60 619			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 273 607
Autres créances	329
Total	1 273 936

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 001 577
Dettes fiscales et sociales	1 157 734
Autres dettes	260 374
Total	2 420 185

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	654 409
Total	654 409

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	29 670
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	21 661
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	51 331
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	51 331
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	344 445
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	395 776
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	344 445
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	344 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION D'ASSISTANCE	5 862 329
Total	5 862 329

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	5 862 329
Total	5 862 329

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	31
Ouvriers	5
Total	51

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 482	
Dont entreprises liées	12 733	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	536 525	
Résultat exceptionnel (hors participation)	203 960-	
Résultat comptable (hors participation)	344 445	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 198 004€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 6 094€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	13 844
60 à 64 ans	1 à 5 ans	30 926
52 à 59 ans	6 à 13 ans	153 233
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		198 003

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	18 500	78750000
Total	18 500	
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	30 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	161 337	67180000
- CONTRAVENTION / MANQUEMENT	504	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	5 019	67180000
- DEPRECIATION COMPTE COURANT	19 240	68760000
- PROVISION IFC	6 360	68750000
Total	222 460	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	97 827
REMBT CPAM/MUTUELLE	13 519
REMBT FORMATION	175
Total	111 521

A.S.T

Société par actions simplifiée au capital de 213 380 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 780 420

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022 **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Affectation du résultat

L'associée unique décide l'affectation suivante pour le bénéfice de 344.445 € :

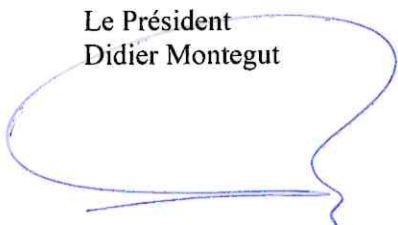
- au poste de report à nouveau à hauteur des pertes antérieures, soit 184.794 €,
- le solde soit 159.651 €, au compte « autres réserves », la réserve légale ayant atteint le dixième du capital social.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2022.

Le Président
Didier Montegut





A.S.T.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.S.T.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.S.T.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980	902 269	1 712	5 879	4 167	70.88
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 701	60 931	3 770	6 029	2 259	37.47
	Autres immobilisations corporelles	306 590	290 326	16 265	23 295	7 030	30.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 041		12 041	12 041		
	Autres immobilisations financières	16 031		16 031	16 031		
	Total II	1 303 344	1 253 525	49 819	63 275	13 456	21.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 073 224		2 073 224	1 023 555	1 049 669	102.55
	Autres créances	2 005 357	19 240	1 986 117	3 469 120	1 483 003	42.75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	654 409		654 409	856 493	202 084	23.59
	Total III	4 732 989	19 240	4 713 749	5 349 167	635 418	11.88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 036 334	1 272 765	4 763 569	5 412 442	648 874	11.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

12 041

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380		213 380			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2		2			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	21 338		21 338			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 406		1 406			
	Report à nouveau	184 794		206 456		21 661	10.49
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	344 445		21 661		322 783	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	395 776		51 331		344 445	671.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	38 787		22 268		16 519	74.18
	Provisions pour charges	204 098		183 064		21 034	11.49
	Total III	242 885		205 332		37 553	18.29
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	5 521		469		5 053	NS
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 999 335		2 469 525		470 190	19.04
	Dettes fiscales et sociales	1 859 677		1 677 507		182 170	10.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	260 374		1 008 278		747 905	74.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 124 908		5 155 779		1 030 872	19.99
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 763 569		5 412 442		648 874	11.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 124 908

5 155 779

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 862 329		5 862 329	4 485 545		1 376 784	30.69
Chiffre d'affaires NET	5 862 329		5 862 329	4 485 545		1 376 784	30.69
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 521	33 617		77 904	231.74
Autres produits			8	4 504		4 496	99.81
Total des Produits d'exploitation (I)			5 973 858	4 523 667		1 450 192	32.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 092 932	2 526 064		566 868	22.44
Impôts, taxes et versements assimilés			95 650	97 192		1 542	1.59
Salaires et traitements			1 475 219	1 426 740		48 479	3.40
Charges sociales			729 074	469 248		259 826	55.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 456	18 994		5 538	29.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			14 674			14 674	
Autres charges			2 846	840		2 006	238.73
Total des Charges d'exploitation (II)			5 423 851	4 539 078		884 773	19.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			550 008	15 411		565 419	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			36		36	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			36		36	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 482		5 004		8 478	169.41
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 482		5 004		8 478	169.41
2. Résultat financier (V-VI)	13 482		4 968		8 514	171.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	536 525		20 379		556 905	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			47 182		47 182	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 500				18 500	
Total VII	18 500		47 182		28 682	60.79
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161 841		1 373		160 468	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60 619		3 768		56 851	NS
Total VIII	222 460		5 141		217 319	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	203 960		42 041		246 001	585.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 880				11 880	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 992 358		4 570 885		1 421 474	31.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 647 913		4 549 223		1 098 690	24.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	344 445		21 661		322 783	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 733

4 065

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 768	5 019			8 787
Pensions et obligations similaires	183 064	21 034			204 098
Autres provisions pour risques et charges	18 500	30 000	18 500		30 000
TOTAL	205 332	56 053	18 500		242 885

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		19 240			19 240
TOTAL		19 240			19 240
TOTAL GENERAL	205 332	75 293	18 500		262 125
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		14 674			
exceptionnelles		60 619	18 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 273 607
Autres créances	329
Total	1 273 936

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 001 577
Dettes fiscales et sociales	1 157 734
Autres dettes	260 374
Total	2 420 185

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	654 409
Total	654 409

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	29 670
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	21 661
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	51 331
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	51 331
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	344 445
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	395 776
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	344 445
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	344 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION D'ASSISTANCE	5 862 329
Total	5 862 329

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	5 862 329
Total	5 862 329

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	31
Ouvriers	5
Total	51

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 482	
Dont entreprises liées	12 733	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	536 525	
Résultat exceptionnel (hors participation)	203 960	
Résultat comptable (hors participation)	344 445	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 198 004€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 6 094€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	13 844
60 à 64 ans	1 à 5 ans	30 926
52 à 59 ans	6 à 13 ans	153 233
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		198 003

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	18 500	78750000
Total	18 500	
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	30 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	161 337	67180000
- CONTRAVENTION / MANQUEMENT	504	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	5 019	67180000
- DEPRECIATION COMPTE COURANT	19 240	68760000
- PROVISION IFC	6 360	68750000
Total	222 460	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	97 827
REMBT CPAM/MUTUELLE	13 519
REMBT FORMATION	175
Total	111 521

Désignation de l'entreprise : AST

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3					
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD	903 980	KE		KF			
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	64 701	KT		KU	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	37 368	KW		KX		
			Matériel de transport *				KY	3 512	KZ		LA		
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	265 711	LC		LD		
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	371 291	LO		LP			
		FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
				Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	28 072	1U		1V					
TOTAL IV				1Q	28 072	1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 303 344	0H		0J			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.		TOTAL I		IN		C0		D0		
		TOTAL II		IO		LV		LW	903 980	
CORPORELLES		Terrains		IP		LX		LY		
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	64 701
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	37 368
			Matériel de transport		IV		MP		MQ	3 512
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	265 711
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		
		TOTAL III		IY		NG		NH	371 291	
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	
			Autres participations		I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	28 072		
TOTAL IV			13		NJ		NK	28 072		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K		0L	1 303 344	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	898 102	PF	4 167	PG		PH	902 269
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	58 672	QA	2 259	QB		QC	60 931
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	21 540	QE	3 175	QF		QG	24 715
	Matériel de transport	QH	3 512	QI		QJ		QK	3 512
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	258 244	QM	3 855	QN	0	QO	262 099
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	341 967	QV	9 289	QW	0	QX	351 256
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 240 069	ØP	13 456	ØQ	0	ØR	1 253 525

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Q9	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	R7	R8		R9			S1	S2		S3		S4	
	S5	S6		S7			S8	S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	U1	U2		U3			U4	U5		U6		U7	
	U8	U9		V1			V2	V3		V4		V5	
	V6	V7		V8			V9	W1		W2		W3	
	W4	W5		W6			W7	W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AST</u>									Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 768	4B	5 019	4C		4D	8 787	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	183 064	4Y	21 034	4Z		5A	204 098	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	18 500	5W	30 000	5X	18 500	5Y	30 000	
	TOTAL II	5Z	205 332	TV	56 053	TW	18 500	TX	242 885	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	19 240	6Z		7A	19 240	
	TOTAL III	7B		TY	19 240	TZ		UA	19 240	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	205 332	UB	75 293	UC	18 500	UD	262 125	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	14 674	UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ	60 619	UK	18 500			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP	12 041	UR	12 041	US		
	Autres immobilisations financières		UT	16 031	UV	0	UW	16 031	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	2 073 224		2 073 224			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	10 000		10 000			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	329		329			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	11 880		11 880			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	210 295		210 295			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	28 516		28 516			
	Groupe et associés (2)		VC	1 703 619		1 703 619			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	40 718		40 718			
	Charges constatées d'avance		VS	654 409		654 409			
	TOTAUX			VT	4 761 062	VU	4 745 031	VV	16 031
	RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	5 521		5 521						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 999 335		1 999 335						
Personnel et comptes rattachés		8C	898 830		898 830						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	476 245		476 245						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	468 082		468 082						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 521		16 521						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	260 374		260 374						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 124 908	VZ	4 124 908					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Cegid Quadra

Dossier N° AST en Euros.